

Les lundi 28 et mardi 29 juin 2010 Cité des congrès – Nantes



En partenariat avec le 4^{ème} Forum mondial des Droits de l'homme (www.spidh.org) qui se tiendra à Nantes du 28 juin au 1^{er} juillet 2010, le programme de recherche européen LASCAUX (www.droit-aliments-terre.eu) organise un **Forum** :




De la terre à l'aliment / Des valeurs aux règles

Le programme européen de recherche Lascaux a pour but de « mettre le droit au service du développement durable et équitable du secteur agricole et alimentaire des pays pauvres et des pays riches. » Son programme consiste à « rechercher les causes juridiques des crises alimentaires et des problèmes liés à l'alimentation dans le monde, ainsi qu'à diffuser les connaissances sur le droit de l'alimentation ». Son équipe est composée d'environ quatre-vingts dix chercheurs du monde entier : principalement juristes, mais aussi économistes, sociologues, anthropologues réunis sous la direction de François COLLART DUTILLEUL, professeur à l'Université de Nantes, membre de l'Institut Universitaire de France.

Présentation du colloque :

Au fil des décennies, on assiste à la multiplication très positive de textes continentaux et internationaux qui développent, multiplient, classent, détaillent, conjuguent un grand nombre de droits de l'Homme parmi lesquels le droit à une alimentation suffisante et saine et, dans une moindre mesure, le droit des paysans à une terre exploitable. La conscience de l'importance de ces droits de l'Homme est maintenant très largement partagée.

En même temps, le nombre de personnes victimes de famine ne cesse de croître, comme le nombre de paysans sans terre cultivable, victimes du système, de l'indifférence ou du climat. Mais ce sont là des causes trop vagues pour que leur identification suffise à réaliser un diagnostic utile. Il ne suffit pas de pointer :

-  l'insuffisante régulation d'un système construit autour de la seule loi du marché,
-  la cynique indifférence des institutions et des sociétés qui exercent leurs activités et fonctions au mépris des dommages humains qu'ils provoquent ou laissent se produire,
-  les dérèglements environnementaux qui font craindre un réchauffement de la planète, une pénurie d'eau douce et une stérilisation des sols par l'effet de la pollution.

